

Comment étiqueter un insecte ?

Après étalage de l'insecte dans une position facilitant l'étude des caractères externes (sur un étaloir – voir *Insectes* n°127), il est indispensable de l'étiqueter, de lui associer la mention d'informations concernant l'origine et l'identité du spécimen. Et ce pour chacun des individus d'une série.

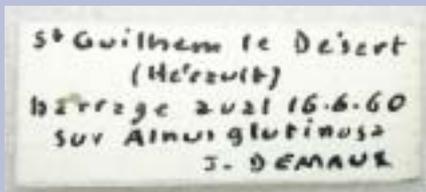
Les étiquettes ne doivent pas gêner l'observation de l'insecte et porter toutes les indications nécessaires, très lisiblement. Leur confection demande le plus grand soin, car c'est grâce à elles qu'on peut, le cas échéant, déterminer les aires de répartition des espèces et, de ce fait, les zones biogéographiques, ainsi que recueillir quelques indications sur leur mode de vie.

La valeur scientifique de l'insecte capturé et naturalisé repose sur les données qui lui sont associées.

L'étiquette est piquée *in fine* sur l'épingle qui traverse et soutient le spécimen, sous lui.

Elle est constituée, classiquement, d'un petit rectangle de "bristol". On recherchera un montage esthétique et durable (encre et carton pérennes). On peut y écrire à la main à l'encre de Chine (sorte de "signature") ou les imprimer (imprimante laser).

Il est préférable que le support, non acide pour l'encre, soit rigide (bristol).



L'étiquetage d'un spécimen doit comporter les informations essentielles relatives aux conditions de sa capture. Dans les collections anciennes elles sont manuscrites à l'encre de Chine sur des paillettes cartonnées pré-découpées.

Clichés H. Guyot



Les étiquettes de textes pré-imprimés (Type, Paratype, Holotype...) se présentent généralement sous forme de planches rouges à découper. Clichés H. Guyot

Pour plus de clarté, nous prendrons dans la suite le cas d'un individu pris de nos jours en France (étiquette blanche = zone paléarctique). L'étiquetage apporte les informations suivantes.

■ LES INFORMATIONS INDISPENSABLES SUR L'ORIGINE DE L'INDIVIDU :

- le **pays** (exemple : France)
- le **lieu de capture**, avec toutes les précisions pertinentes possibles notamment le toponyme (ex. : Valmeinier), le département (ex. : 73, Savoie), l'altitude (ex. : 1 200 m), le versant de montagne (ex. : versant nord), et même éventuellement les coordonnées GPS.
- le **milieu de collecte**, important pour connaître l'éthologie et le milieu dans lequel vit l'insecte (ex. : lisière de forêt ; pour d'autres individus ce pourrait être : prairie, rivière, arbre, crotin de cheval...). L'habitat sera précisé (ex. : canopée, litière, base du tronc, etc.).
- le **nom de la "plante-support"**, celle sur laquelle était posé, peut-être par hasard, le



L'étiquetage moderne des collections est le plus souvent informatisé, ce qui facilite la lecture et l'archivage des informations dans un fichier.

Clichés H. Guyot

spécimen quand on l'a trouvé (ex. : *Urtica dioica*). Ce n'est pas nécessairement sa plante-hôte, où la femelle pond et dont les larves peuvent se nourrir. On n'inscrit pas le nom vernaculaire du végétal mais son nom scientifique (latinisé) reconnu internationalement.

- le **comportement de l'animal** lors de sa capture. Si c'est une femelle : où pondait-elle ? S'il mangeait : que mangeait-il ? S'il chantait : où était-il posé ? Si deux individus s'accouplaient, la mention *in copula* est ajoutée, etc.

- les **espèces associées** : si le prédateur et sa proie ont été capturés en même temps, cela sera mentionné, et les deux spécimens seront gérés en parallèle. De même, un insecte pris dans une fourmilière sera associé à des spécimens de ces fourmis.

- la **date** : le jour (ex. : 24), le mois indiqué soit en lettres (ex. : août) soit en chiffres romains (ex. : VIII), l'année notée intégralement pour éviter les confusions (ex. : 2005 ou 1905, mais pas 05) et enfin l'heure (ex. : 9 h). Ainsi, à partir de l'examen de la collection, l'analyse des déplacements de populations au cours du temps, ou bien des époques de sortie des adultes, devient possible.

- le **nom du récolteur** (ex. : Julien Lefilet). Dans une collection personnelle non mélangée avec d'autres par des échanges, cette donnée n'est plus indispensable (mais reste préférable : on n'est pas à l'abri d'un échange inopiné pour lequel on n'aura pas le temps de fabriquer une nouvelle étiquette).

■ LES INFORMATIONS FACULTATIVES SUR L'ORIGINE DE L'INDIVIDU :

Celles-ci peuvent figurer avec plus de détails encore dans un carnet de notes. Mais d'une manière générale, toutes les données ne seront pas consignées uniquement sur un cahier mais transférées sur les étiquettes associées au spécimen car, il arrive effectivement trop fréquemment que le carnet soit perdu. La collection perd alors beaucoup de sa valeur scientifique. Sont donc à préciser :

- la **méthode de capture** (ex. : à vue – ou au filet-fauchoir) ;

- les **conditions météorologiques** (ex. : nuageux et humide. Ou encore : pluie, soleil, sec, crépuscule, nuit, pleine lune...).

■ LES INFORMATIONS INTERVENANT DANS LA GESTION DE LA COLLECTION :

L'identité du spécimen : Quand l'insecte est étudié - ce peut être immédiat, ou plusieurs années plus tard - d'autres étiquettes sont ajoutées, sous la première :

- **le nom de la collection d'origine** (ex. : en 2081, on écrira " coll. Leflet ") ;
- **les références aux données annexes** : le numéro des photographies qui ont été prises de lui ; si l'animal chantait et a été enregistré, le numéro de la bande sonore est indiqué ; si une étude du régime alimentaire a été menée, le numéro de la lame portant le contenu des viscères ; de même, le numéro de la lame pour les édéages (= pièces génitales) ;
- **le nom scientifique de l'espèce** (ex. : *Carilia virginea* Linné, 1758), c'est-à-dire le nom donné par le descripteur (ici : Linné) accompagné du nom entier de celui-ci et la date de description ;
- **puis le nom du déterminateur et la date de détermination** (ex. : dét. Martin, 2081), écrits par le déterminateur lui-même.

Dans le cas des types (holotype = spécimen support du nom, allotype = spécimen de sexe opposé à celui de l'holotype, lectotype = spécimen choisi pour remplacer un type non identifié parmi une série d'individus pris en même temps que le type, paratype = spécimen récolté en même temps que le type, néotype = spécimen qui remplace un type présumé perdu ou détruit...), une étiquette supplémentaire, de couleur



Cliché H. Guyot



Cliché H. Guyot



Cliché J.-L. Dommanget

La présentation des données de collecte se fait sur la même épingle, par superposition des étiquettes sous les individus présentés. Toutes les informations doivent rester lisibles sans démontage de l'ensemble.

rouge, est ajoutée. Par exemple, un spécimen qui de nos jours sert pour décrire une nouvelle espèce est conservé avec toutes ses étiquettes de récolte + une étiquette rouge portant la mention "holotype". Pour les holotype et allotype, cette dernière est placée la première sous l'animal, et perpendiculairement aux autres étiquettes.

Les abréviations non reconnues sont à éviter. Pour rester lisible et compréhensible, il est indispensable de respecter les règles de nomenclature internationale en vigueur (Code international de nomenclature zoologique, édition 2000 à www.iczn.org/code.htm)

Un dernier truc de métier. Par souci esthétique, on utilisera comme gabarit un bloc de bois, percé de trous de pro-

fondeurs étagées. L'insecte (ou la paillette où celui-ci est collé) est piqué avec l'épingle, puis celle-ci est enfoncée jusqu'au fond du trou le plus profond. La première étiquette est piquée à son tour et l'épingle est introduite jusqu'au fond du trou suivant, etc. Des "brochettes" régulières sont ainsi obtenues.

En résumé, chaque insecte portera donc, avant son entrée en collection, une ou plusieurs étiquette(s) indiquant sa provenance et les conditions de la capture. Puis, au moment de la mise en collection, seront ajoutées les informations de détermination.

À cliquer : [les outils de l'entomologiste](http://www.inra.fr/opie-insectes/nomencl.htm), à www.inra.fr/opie-insectes/nomencl.htm

À suivre : notre série *Captures et collections* ■